Communauté de Communes SOR & AGOUT

LA CCSA (81710 SAIX)
26 communes – 23 486 habitants

Recrute par voie statutaire

3 AGENTS DE POLICE MUNICIPALE/INTERCOMMUNALE (H/F) A TEMPS COMPLET

CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE
Filière sécurité – Catégorie C

NOTRE TERRITOIRE :

La Communauté de Communes de Sor et Agout (CCSA) bénéficie d'une situation géographique privilégiée : elle représente un carrefour entre l'agglomération de Toulouse (35 km) et celle de Castres (commune limitrophe d'une partie de son territoire).

Un cadre naturel de qualité pour se détendre et se ressourcer, une politique volontariste pour développer des offres de services et de loisirs, un territoire rural qui s'engage pour associer le développement économique au développement durable… Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous !

Dans ce contexte intercommunal (police municipale regroupant 26 communes), le Service de Police municipale intercommunale est dirigé par une Cheffe de Service de Police Municipale qui organise les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions afin d'assurer le maintien du bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

Placé sous l'autorité de la Cheffe de Service de Police Municipale, du maire des communes membres ou du directeur général des services, les agents de police municipale assurent une relation de proximité avec la population et exercent les missions suivantes :

MISSIONS PRINCIPALES :

L'application des pouvoirs de Police du Maire :

- Assurer la police de proximité en relation avec la population :
  - Développer le dialogue auprès de la population,
  - Accueillir et renseigner les usagers,
  - Informer préventivement, orienter,
  - Porter assistance,
  - Gérer les troubles de voisinage…
- Assurer une veille, une prévention et la résolution des problèmes en matière de maintien du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique
- Effectuer des patrouilles de surveillance générale
- Participer à la sécurisation des manifestations publiques :
  - Marché de plein vent
  - Manifestations
- Assurer la surveillance des écoles, du collège, et des opérations funéraires…
- Assurer des missions de contrôle du stationnement et de la circulation routière (Code de la route, zones bleues et vitesse...)
- Réaliser des enquêtes administratives
- Assurer des missions de police funéraire
- Capturer les animaux errants
- Assurer l'enregistrement des chiens dangereux

La gestion administrative :

- Assurer les polices spéciales du Maire (notamment urbanisme),
- Rédiger et exécuter les arrêtés de police du Maire,
- Rédiger et transmettre des mains-courantes, rapports et procès-verbaux,
- Gérer les concessions dans les cimetières communaux. (Logiciel métier)
- Garantir la transmission des informations à la hiérarchie par la rédaction d'écrits professionnels. (reporting simple, efficace et régulier)
- Gérer les objets trouvés/perdus.

Transversalité

- Transversalité interservices, liens avec les autres administrations.
- Collaboration avec les forces de sécurité de l'Etat

PROFIL ET EXPERIENCE :

- Parfaite connaissance des pouvoirs de police du maire et attributions des administrations
- Parfaite connaissance des lois et réglementations encadrant la profession,
- Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention,
- Maitriser et appliquer les techniques de communication, de médiation et de résolution des conflits,
- Appliquer les techniques d'interpellation, d'enquête et de prélèvement,
- Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux,
- Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi,
- Respecter la déontologie,
- Posséder de réelles qualités relationnelles,
- Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie,
- Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique,
- Avoir le sens des responsabilités,
- Être disponible,

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Agrément et assermentation liés aux prérogatives exercées,
- Disponibilité ponctuelle le week-end et en soirée,
- Temps de travail hebdomadaire : temps complet annualisé (35h) ;
- Horaires modulables (possibilité d'astreinte) selon les nécessités de service ;

Moyens à disposition

- Véhicule de service – matériel de protection – Uniforme - PC et logiciel ;
- Port d'armes de catégorie D (générateur d'aérosol incapacitant ou lacrymogène d'une contenance inférieure à 100ml / bâton de défense de type « matraque » ou « tonfa » télescopique) ;

Rémunération et avantages

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + avantages sociaux (tickets restaurant, mutuelle, prévoyance, CNAS)

POSTE A TEMPS COMPLET A POURVOIR au 01/01/2027

Adresser lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation et copie des agréments obligatoires :
Par mél : recrutement@communautesoragout.fr
Par courrier : Monsieur le Président de la Communauté de communes Sor et Agout
550 Chemin des Héronnières
81 710 SAÏX

Renseignements complémentaires :
Patrick GAUVRIT (Directeur Général des Services) – 05.63.72.84.84

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 17 décembre 2026